

Preuve du revenu familial annuel brut ou des fonds disponibles

Une preuve du revenu ou des fonds disponibles de tous les membres de votre famille (conjoint.e et enfants à charge résidant à une même adresse) est requise .

- Avis de cotisation le plus récent – formulaire fédéral (T-451) ou provincial (TPF-98)
- Carnet de réclamation si vous êtes bénéficiaire de l'aide sociale
- Attestation d'assurance-emploi mentionnant le montant et le nombre de semaines des prestations
- Fiche relative au droit d'établissement (IMM 1000) pour les nouveaux arrivants au Canada
- Prêts étudiants
- Document du demandeur d'asile (DDA)

Preuve d'identité

Une preuve d'identité pour chaque membre de la famille, telle que :

- Carte d'assurance-maladie du Québec
- Carte d'étudiant
- Carte d'identification et de résidence de la Ville de Montréal délivrée par Médecins du Monde
- Certificat de mariage
- Carte de résidence permanente
- Certificat ou acte de naissance
- Certificat de statut de réfugié ou document du demandeur d'asile
- Passeport
- Permis de conduire

Réduction de tarif :

La réduction accordée est appliquée sur les frais d'inscriptions aux activités d'une durée d'une session. La réduction s'applique sur un maximum de deux activités par membre de la famille. Si la personne est inscrite à trois (3) activités, le cours le plus cher sera payé à 100% et le rabais sera appliqué sur les deux (2) activités les moins chères.

Exclusions :

Les frais pour la carte de membre, le matériel vendu, les sorties, les activités payantes du Club Cel'Or (déjà un rabais de 30%), les locations de salles, les frais pour le service de garde du camp de jour et la Halte-Garderie (grille tarifaire en fonction du revenu).

Signature : _____

Date : _____